



Rapport d'activités 2017

Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du racisme (BCI)

Table des matières

- 3 Message de la déléguée
- 4 Faits & chiffres 2017
- 6 Introduction
- 8 Organisation
- 10 Programmes cantonal d'intégration (PIC)
- 13 Quelques moments forts en 2017
- 16 Discriminations et prévention du racisme
- 17 Liste des organismes soutenus en 2017
- 18 Témoignages
- 23 Perspectives

Impressum

Rédaction: Tatiana Amaudruz, Laurence Fedrigo
Création graphique: mashka.ch

Message de la déléguée

S'il est normal et utile que des cycles de changements ponctuent la vie d'une institution et en bouleversent le fonctionnement, la continuité, avec son lot d'ajustements et de perfectionnements demeure le fil conducteur de son évolution. Le virage que la politique d'intégration a connu en 2014 avec les Programmes cantonaux d'intégration, a permis aux responsables de se projeter dans un moyen, voire un long terme et de concentrer ainsi énergie et ressources sur des objectifs communs définis assez largement pour donner durablement une direction aux politiques de l'intégration.

Cependant, continuité ne veut pas, et ne doit pas signifier absence d'innovation et de remise en cause. Ainsi, après avoir mobilisé en 2013 tous les leviers et les ressources pour préparer le terrain au PIC I, lancé en 2014 l'implémentation des mesures grâce à un renforcement de son équipe et à sa réorganisation, assuré en 2015 le rythme de croisière de son programme, le BCI s'est penché en 2016 sur sa stratégie et ses processus internes. Chaque année est marquée d'une empreinte propre, matérialisée par l'ouverture d'un nouveau chantier. Nouveau certes, mais qui, contribution après contribution, participe à la patiente construction de l'édifice.

Quid de 2017? L'année a été marquée par l'ouverture sur l'extérieur et l'exportation du modèle et du savoir-faire vaudois, des contrées les plus lointaines aux régions les plus proches. Ainsi, le BCI a reçu une délégation de haut-e-s fonctionnaires de la Corée du Sud, particulièrement intéressé-e-s par la politique d'accueil et les actions mises en place pour prévenir les discriminations et le racisme. Il a été invité à partager son expérience de la gouvernance locale avec les responsables marocain-e-s, pays encore jeune dans la gestion de la migration. À Rome, dans le cadre des journées de la Francophonie, c'est la place qu'une politique d'intégration réserve à la langue d'accueil dans un contexte plurilingue, qui a suscité la curiosité des participant-e-s. Au Tessin, Suisse et Italie ont initié des échanges sur différentes politiques, le Canton de Vaud ayant apporté sa contribution à la réflexion sur l'intégration.

Ces sollicitations, à priori très différentes traduisent, sur le fond, la même donne: l'intégration est devenue une politique dont les collectivités ne peuvent plus faire l'économie, sous la pression des événements ou par anticipation des effets d'une situation mondiale en mouvement. Ce rapport d'activités tend à montrer que le Canton de Vaud, quelles que soient ses ressources et son expérience, continue à agir sur tous les fronts, dans une optique de consolider les acquis et d'innover pour tenter d'anticiper.



Amina Benkais-Benbrahim
Déléguée à l'intégration et cheffe du BCI

Faits & chiffres

2017

93

projets financés

1'093'423.-

Total des montants versés en CHF

63

porteurs et porteuses de projets

32

conventions de subventionnement pour un montant de **CHF 3'713'006.-**

Permanences Info-Conseil Migration du Centre social protestant (CSP)

3

lieux de consultation sur le canton de Vaud (hors Lausanne)

284

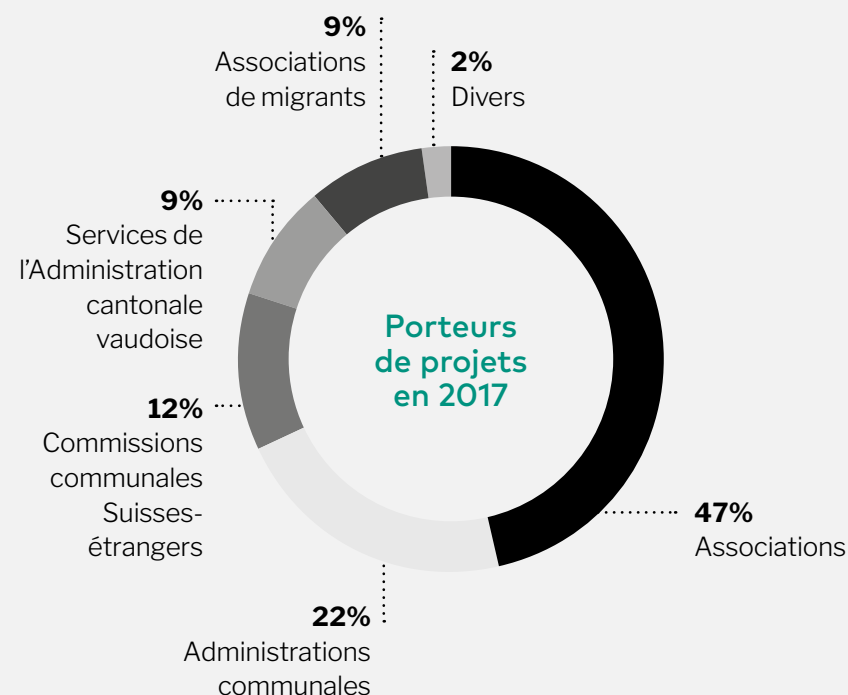
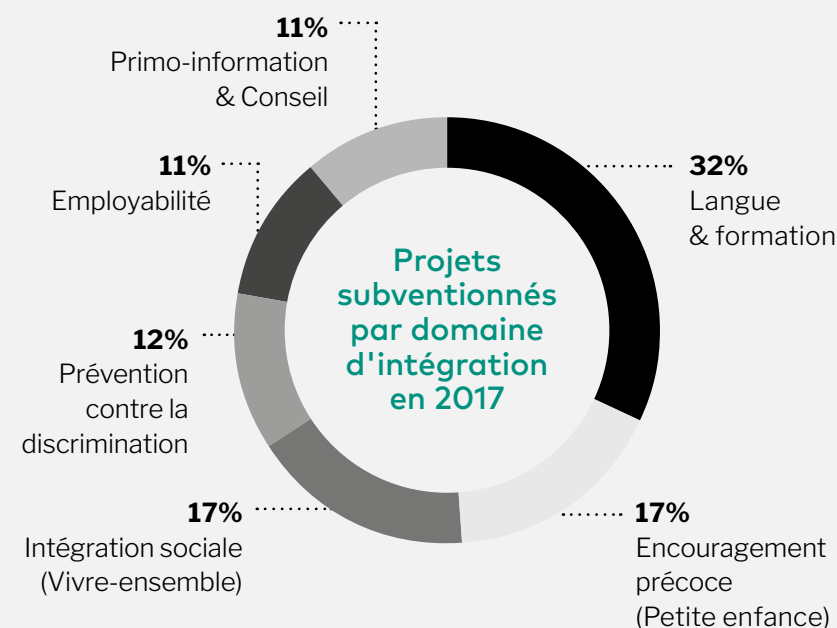
permanences collectives organisées sur ces 3 sites

107

suivis personnalisés

327

personnes bénéficiaires

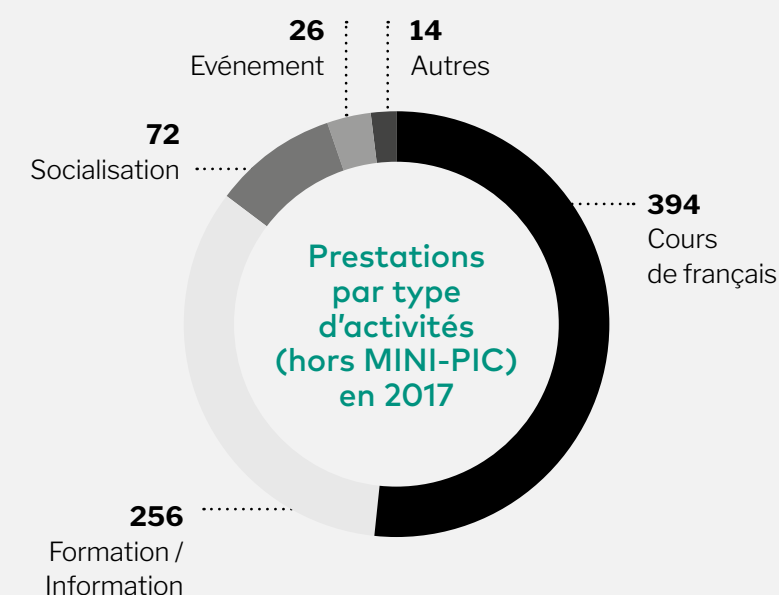


Prestations

Plus de **39'000** personnes touchées (suisses et immigrées) par **762** activités d'intégration et de prévention du racisme, dont **394** cours de français.

Langue & formation

394 cours de français
4891 places
28'709 heures
 Coût: **CHF 1'936'570.-** (projets et conventions)



Dans le canton de Vaud, la proportion de personnes étrangères équivaut à 33,6% de la population totale, soit 267'100 personnes.

Source: StatVD

BCI

11

publications éditées

27'000

exemplaires commandés

Bon à savoir

En 2017, la population du canton de Vaud se chiffre à **794'400** habitant-e-s (+8200 personnes / +1,0% par rapport à 2016).

55

Nombre de consultations en racisme par le BCI

13

collaborateurs et collaboratrices

9.1

équivalent plein temps (EPT)

Introduction

Les activités du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) du canton de Vaud sont régies par des bases légales fédérales et cantonales. Sa mission consiste à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère.

Rappel du contexte légal

La Loi cantonale sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme du 23 janvier 2007 (LIEPR) et son règlement d'application (RLIEPR), ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005 (LEtr) et l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) constituent les bases légales de l'activité du BCI. Ce cadre définit non seulement les objectifs généraux en matière d'intégration et les missions du BCI, mais aussi le public concerné, à savoir les étrangers résidant de manière légale et durable en Suisse (permis B, C et F) et la population suisse.

Le BCI déploie son activité dans différents domaines de l'intégration et de la prévention du racisme selon les priorités définies par le Conseil d'Etat vaudois, tout en coordonnant son action avec la politique d'intégration fédérale. En effet, depuis 2014, une convention de collaboration a été établie entre le Canton de Vaud et la Confédération suisse autour d'un Programme cantonal d'intégration (PIC).

Missions du BCI

Le champ d'actions du BCI ne se limite pas aux mesures spécifiques développées autour du PIC vaudois. Elaborée en 2016, une stratégie globale a pu être mise en œuvre dès 2017. Celle-ci décline les missions principales du BCI, quant à elles définies dans les bases légales. Ces missions se traduisent par trois axes de travail forts, se manifestant sur de nombreuses actions concrètes:

Conseil

La sensibilisation à la pluralité culturelle de la société est un des axes stratégiques définis par le BCI. Cette mission vise un double objectif: d'une part, soutenir l'intégration des migrant-e-s en informant sur la migration et les défis liés à l'intégration dans une société d'accueil, d'autre part, combattre les préjugés pouvant être à l'origine du racisme.

À cet égard, le BCI apporte notamment soutien et conseil aux personnes migrantes, ainsi qu'à l'ensemble des professionnel-le-s travaillant avec la population migrante, y compris au sein de l'Administration cantonale vaudoise (ACV). Les publications, les formations et le travail des antennes régionales sont des outils développés dans cette optique.

Mise en réseau

Les tâches du BCI englobent également tout un travail de coordination et de mise en relation des différents partenaires institutionnels, et ce, sur différents niveaux:

- Au niveau fédéral: interlocuteur désigné par la Confédération, le BCI gère les relations avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).
- Au niveau cantonal: en tant que garant d'une coordination appropriée entre les départements, le BCI veille à la cohérence de l'action de l'Administration en matière d'intégration.
- Au niveau communal, le BCI a pour tâche de collaborer avec les communes dans le domaine de l'intégration de la population migrante.
- De manière plus globale et sur l'ensemble du territoire vaudois, le BCI assure le lien entre les acteurs et les actrices de différents niveaux, à savoir entre les associations, les communautés des personnes étrangères et le Canton de Vaud.

Ce rôle central de coordination vise à s'assurer que toutes les instances concernées par la thématique de l'intégration des personnes étrangères et la prévention du racisme puissent se connaître et dialoguer autour de ces sujets.

Projets

En tant qu'instance de coordination, le BCI se doit d'avoir une vue d'ensemble sur les activités disponibles en matière d'intégration et de prévention du racisme. Le dispositif vaudois dispose déjà d'une offre solide en la matière, proposée par de nombreux partenaires engagés.

Toutefois, lorsque les prestations offertes ne sont pas suffisantes – que ce soit pour des raisons de disponibilité régionale, de quantité ou de type d'activités – le BCI doit compléter l'offre par la promotion de l'intégration spécifique en stimulant les partenaires (communes, Commissions communales Suisses-immigrés, associations, Administration cantonale vaudoise) à développer de nouveaux projets. Le conseil aux projets et l'octroi de subventions viennent soutenir cette démarche.

L'intégration implique, d'une part, la volonté des étrangers de s'intégrer dans la société d'accueil en respectant les valeurs qui fondent l'Etat de droit et d'apprendre le français et, d'autre part, la volonté de cette société de permettre cette intégration.

(LIEPR, art. 2, al.1)



Organisation

Depuis 2009, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la pévention du racisme (BCI) de l'Etat de Vaud est le répondant cantonal pour toutes les questions liées à l'intégration des personnes étrangères et à la prévention du racisme.

Une équipe engagée

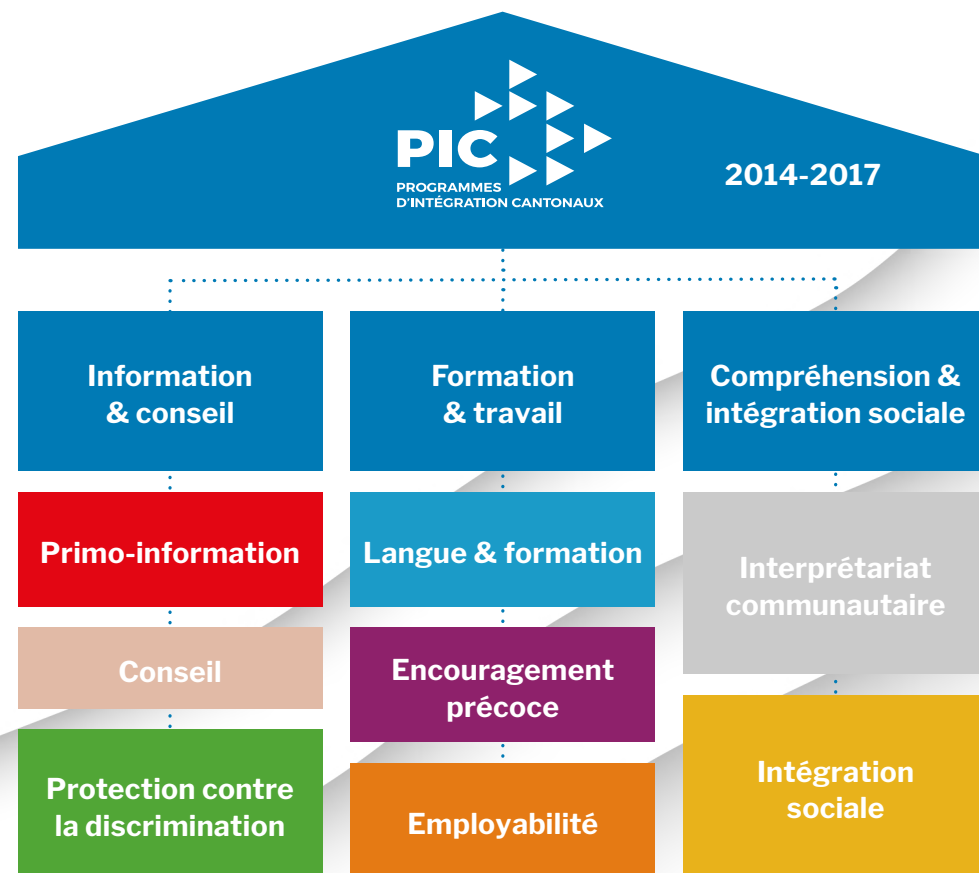
Rattaché au Service de la population (SPOP) du canton de Vaud, le BCI travaille sous la responsabilité de la Déléguée cantonale à l'intégration. L'équipe se compose de chargé-e-s de projets thématiques, de responsables d'antennes régionales et d'un secrétariat.

	Nom Prénom	Fonction	Taux de travail
1	Benkais-Benbrahim Amina	Déléguée à l'intégration, cheffe du BCI,	100%
2	Spichiger Fanny	Adjointe à la Déléguée à l'intégration	80%
3	Gutmann Marina	Responsable Antennes Jura-Nord vaudois, Gros-de-Vaud, Broye-Vully, Lavaux-Oron	70%
4	Laroche-Neji Sarah	Responsable Antennes Chablais, Riviera, Pays d'En-Haut et répondante pour la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés	70%
5	Kajtazi Migjen	Responsable Antennes Nyon, Morges, Ouest lausannois et responsable des consultations pour les victimes de discrimination	100%
6	Zili Kanga	Cheffe de projet Primo-information et Conseil Jusqu'au 31.03	80%
7	Jorge Aurélie	Cheffe de projet Primo-information et Conseil Depuis le 01.04	70%
8	Rouiller Leïla	Cheffe de projet Protection contre les discriminations et Intégration sociale	60%
9	Bourgnon Julien	Chef de projet Employabilité et Asile Jusqu'au 30.04	100%
10	Giacometti Katel	Cheffe de projet Employabilité et Asile Depuis le 01.05	100%
11	Exquis Céline	Cheffe de projet Langue et formation et Encouragement précoce et responsable des consultations pour le mariages forcé	80%
12	Amaudruz Tatiana	Cheffe de projet Communication	70%
13	Allenbach-Stevanato Tania	Cheffe de projet Formation	10%
14	Dessonaz Prisca	Secrétaire de direction	50%
15	Colliard Muriel	Secrétaire (50% dès le 01.04)	40-50%

Dans le cadre de leur cursus de formation, deux apprenti-e-s ont passé respectivement six mois au BCI sous la responsabilité du secrétariat. En outre, le BCI encadre également chaque année deux stagiaires universitaires.

Programme cantonal d'intégration (PIC)

À la fois conclusive et préparatoire, 2017 est une année charnière pour le programme d'encouragement spécifique de l'intégration qui lie la Confédération et le Canton de Vaud: en parallèle, les premiers bilans du PIC I se dressent et l'avenir se construit avec le PIC II.



Programme d'intégration cantonal (PIC) vaudois

En 2014, le premier Programme cantonal d'intégration (PIC) entre en vigueur, avec comme mission de régler la promotion de l'intégration spécifique selon un modèle harmonisé appliqué dans tous les cantons suisses. La Confédération et les 26 cantons entendent ainsi améliorer l'intégration de manière ciblée dans tous les domaines par des mesures spécifiques, en complémentarité avec les structures ordinaires.

Le PIC vaudois a donc été conçu de manière à renforcer le rôle des structures ordinaires tout en développant des mesures spécifiques dans certains domaines où il n'y a pas ou peu de mesures. La dimension collaborative avec les différent-e-s acteurs et actrices concerné-e-s par l'intégration, soit les communes, les associations et autres organisations non gouvernementales (ONG) est très présente dans ce programme. Il est composé d'une centaine de mesures réparties dans huit domaines d'encouragement.

Conclusions du PIC I

L'année 2017 marque la fin du premier PIC. S'il fallait résumer en quelques lignes, ce dernier a notamment permis de :

- confirmer les bases existantes en matière de politique vaudoise d'intégration (notamment en ce qui concerne la prévention du racisme, l'offre pour les cours de langue, la cohabitation dans les quartiers et les zones périurbaines);
- renforcer l'offre d'intégration tout en s'appuyant sur celle existante (collaboration avec les communes et les associations);
- répondre aux besoins spécifiques du terrain (besoin des jeunes avant l'entrée en formations certifiantes, des mères avec enfants en bas âge ou encore besoin en consultations et suivis individuels).



Au terme de quatre années de travail, le PIC I aura surtout permis au BCI de se positionner comme un expert en matière d'intégration, mais aussi d'inscrire cette thématique comme un enjeu central au cœur des politiques d'insertion et de cohésion sociale.

Quelques moments forts en 2017

Vers le PIC II

L'année 2017 se caractérise également par toutes les réflexions menées autour de la préparation et de la conception du PIC II (2018-2021). À cet égard, le BCI a souhaité consulter ses partenaires (associations, ACV, communes, institutions expertes, etc.) dans la perspective d'améliorer le dispositif mis en place depuis 2014 en s'appuyant toujours sur un fort ancrage terrain.

Une journée de consultation et d'échanges a donc été organisée le 4 mars 2017 à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), réunissant plus de 150 personnes.



Faire le point sur le PIC I, récolter besoins et idées, confronter les potentielles pistes de développement ou encore favoriser la mise en réseau étaient autant d'objectifs fixés pour cette journée. Les participant-e-s ont été amené-e-s à travailler dans plusieurs ateliers, au cours desquels leur participation a été sollicitée.

À l'issue de cette journée, divers besoins ont pu être identifiés et de nombreuses pistes en sont ressorties. Fort de cette démarche, le BCI a pu intégrer le résultat de ces échanges dans sa réflexion pour le PIC II et de nouvelles mesures s'y sont inscrites, comme par exemple :

- la création d'un cahier des charges pour les répondantes communales et les répondants communaux à l'intégration ;
- l'organisation de rencontres régionales et/ou thématiques pour favoriser les échanges ;
- l'organisation de formations pour les associations ;
- le renforcement des outils de communication écrite et orale.

PIC II: les grands principes

En 2018, le PIC vaudois entre donc dans sa deuxième phase. Elaboré dans le prolongement des objectifs définis dans la période précédente, les points forts du PIC se distinguent par :

- une volonté d'ancrer et de pérenniser les offres spécifiques par le biais de conventions de subventionnement ;
- le renforcement de mesures phares, telles que les Permanences Info-Conseil Migration du Centre social protestant (CSP) ;
- la consolidation de l'expertise du BCI au sein des structures ordinaires, dans différentes politiques publiques d'insertion.

Parmi les thématiques traitées par le BCI, cette rubrique offre un tour d'horizon de quelques activités représentatives de son expertise en matière de politique d'intégration et de sa mission d'information.

Visite d'une délégation de Corée du Sud

Dans le cadre d'un programme d'échange international coordonné par l'Ecole nationale d'administration française (ENA-Paris), le BCI a été sollicité pour recevoir une délégation, composée d'une vingtaine de haut-e-s fonctionnaires représentant villes, communes et provinces de Corée du Sud.

Même si le pourcentage de migrant-e-s n'est pas très élevé en Corée du Sud, ce pays rencontre quelques difficultés pour intégrer les réfugié-e-s politiques et les conjointes étrangères ou conjoints étrangers. Dans la nouvelle société d'accueil, les situations de racisme ne sont en effet pas rares.

C'est dans ce contexte qu'une délégation coréenne est venue s'inspirer des modèles européens en matière de politiques publiques d'intégration et d'accueil, en France notamment, mais aussi dans le canton de Vaud. À cette occasion, le BCI a donc organisé une rencontre en septembre 2017 et y a présenté le dispositif vaudois d'accueil et de prévention contre le racisme.



La brochure « Bienvenue dans le canton de Vaud » a été rééditée en 12 langues en 2017.

Le modèle vaudois à l'étranger

Tant sur le plan régional, national ou qu'international, l'expertise en matière d'intégration du BCI est régulièrement sollicitée, que ce soit dans le cadre de groupes de travail, de commissions ou de colloques pour n'en citer que quelques exemples.

En 2017, le Canton de Vaud, représenté par la Déléguée à l'intégration, s'est vu invité à l'étranger à plusieurs reprises. Aux Journées de la Francophonie organisées par l'Ambassade suisse à Rome, la discussion a porté sur le rôle donné à la langue d'accueil dans les politiques d'intégration dans un contexte multilingue. Les exemples suisse et vaudois ont été présentés à un public composé de représentant-e-s du corps diplomatique et d'organisations à but non lucratif œuvrant pour les migrant-e-s en Italie.

De même, au Maroc, à l'occasion du 4^{ème} forum annuel de l'immigration dont la thématique traitait de la gouvernance locale pour les politiques migratoires, la Déléguée à l'intégration a pu faire connaître la politique d'intégration des migrant-e-s dans le canton de Vaud. Invitée par le Ministère chargé des Marocain-e-s résidant à l'étranger et des affaires de l'immigration, elle a pu s'entretenir notamment avec des représentant-e-s des milieux politiques marocains et sahariens et d'associations de migrant-e-s œuvrant au Maroc.



Séances régionales des répondant-e-s à l'intégration

La collaboration entre le BCI et les répondantes communales et répondants communaux vaudois à l'intégration – désigné-e-s conformément à la loi vaudoise sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR, art.13, 2007) – s'est poursuivie. Pour répondre à leurs besoins en information et favoriser les échanges, des séances régionales ont été organisées sur tout le territoire vaudois en 2017. Différents points ont été présentés à cette occasion: politique vaudoise de l'intégration, rôle des répondant-e-s à l'intégration, travail des antennes régionales du BCI. Le réseautage entre partenaires locaux faisait également partie intégrante des objectifs fixés au travers de ces rencontres. À cet égard, des associations étaient présentes pour exposer leurs activités.

Ces séances se sont tenues à Aigle, Bussigny, Gland, Grandson, Moudon et Pully, et ont mobilisé au total près de cinquante répondant-e-s.

Séance d'informations sur les modalités de subventionnement de projets

Afin de présenter les évolutions liées à l'entrée en vigueur du PIC II dès 2018 (notamment en ce qui concerne les modalités de subventionnement), le BCI a organisé en 2017 une séance d'informations destinée aux partenaires qui souhaitent demander des subventions pour des projets favorisant l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Organisée au Palais de Rumine à Lausanne et réunissant plus de cent personnes, cette rencontre a également permis de rappeler le rôle central des antennes régionales en matière de conseil aux projets.

Tout comme les séances régionales des répondant-e-s à l'intégration, cette séance d'informations a donné l'opportunité de présenter plus largement les prestations d'intégration et de développer des nouvelles collaborations.

Les activités 2017 du BCI se sont déclinées sous diverses facettes, telles que l'accueil d'une délégation sud-coréenne, la présentation de la politique d'intégration suisse et vaudoise à l'étranger et l'organisation de plusieurs séances d'informations.

Deux institutions vaudoises obtiennent la certification fide

Depuis mars 2017, la qualité des cours de français des Espaces Femmes d'Appartenances et de Caritas Vaud est reconnue par le nouveau label fide. Ce label repose sur un dispositif de qualité et certifie des offres de cours de langue s'insérant dans des pratiques nationales cohérentes pour l'encouragement linguistique des migrant-e-s. Il suppose la mise en œuvre des principes didactiques promus par l'approche fide: la co-construction du cours en fonction des besoins et des situations concrètes de la vie quotidienne en Suisse.

Cette reconnaissance couronne une longue expérience pilote menée depuis 2015 par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) avec douze institutions de formation et les Bureaux cantonaux d'intégration. Le canton de Vaud a fait partie de cette phase avec deux de ses institutions: les Espaces Femmes d'Appartenances et Caritas Vaud.

Les Espaces Femmes ont participé à cette expérience avec deux offres de cours proposés à Lausanne et Vevey: un cours de français débutant pour femmes très peu scolarisées et un autre pour femmes alphabétisées dans leur langue d'origine. Ces deux offres ont été auditées et reconnues comme répondant aux exigences de qualité fide notamment à son approche par scénarii. Caritas Vaud a obtenu la certification pour son offre de cours de français pour adultes migrant-e-s à revenus modestes.

Préparation aux changements législatifs sur la naturalisation

En 2016, le BCI a débuté un travail de préparation de l'entrée en vigueur de la loi sur le droit de cité vaudois, travail qui s'est poursuivi en 2017. Celui-ci s'est décliné selon 3 axes:

- La participation à différentes séances de travail organisées par la division communes et nationalité du Service de la Population (SPOP) en charge de la thématique au niveau cantonal. Ces seize séances avaient pour but de préparer le projet de loi cantonal et son règlement, et de travailler sur les différents documents utiles. Le BCI s'est principalement intéressé aux conditions d'intégration pour l'obtention de la nationalité suisse, à la certification de niveau de français et aux dérogations éventuelles, ainsi qu'aux questions sur les connaissances élémentaires. Retrouvez le témoignage de Delphine Magnenat, cheffe de la division communes et nationalité au SPOP sur cette collaboration en page XX.
- Le deuxième axe de travail a été de soutenir des projets communaux de préparation à la naturalisation.
- Enfin, le troisième axe visait à informer nos partenaires du travail effectué. Un numéro spécial du Journal Integration-Info publié en mai 2017 a été élaboré dans cette optique.

Discriminations et prévention du racisme

Un travail important de sensibilisation face aux préjugés pouvant découler d'une pluralité culturelle est entrepris, ceci dans le but ultime de garantir une égalité des chances. Différentes actions sont menées par le BCI dans cette perspective.



Semaine d'actions contre le racisme

Des actions de sensibilisation de lutte contre la discrimination et le racisme sont menées annuellement dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR). Lors de l'édition 2017, la SACR a été animée par de nombreux événements publics à travers le canton de Vaud: tables rondes, vernis-sages, ateliers, diffusions de films, débats ou spectacles.

De son côté, le 21 mars 2017, le BCI s'est associé au Cinéma CityClub de Pully pour la projection du film documentaire «I'm not your negro» de Raoul Peck. Cette projection a attiré près de 150 spectateurs et spectatrices. En collaboration avec l'Organisme suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), le BCI a également organisé, à cette même date, des ateliers de communication interculturelle destinés au personnel du Service de la population (SPOP) sur le thème «Migration et intégration».

Mystères de l'UNIL

Les Mystères de l'UNIL sont des journées portes ouvertes organisées par l'Université de Lausanne (UNIL). L'édition 2017 était placée sous le thème de la mémoire. Dans ce cadre, deux ateliers sur les croyances et les stéréotypes ont été préparés par le BCI pour les enfants de 8 à 12 ans. Ces animations sont le fruit d'une collaboration avec, d'une part, l'Organisme suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et, d'autre part, avec le Professeur Guy Elcherroth (Maître d'enseignement et de recherche à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne) et son équipe.

Formation

Sensibiliser le personnel de l'administration et les professionnel-le-s en contact avec la population migrante à la diversité et à la communication interculturelle est un axe de travail prioritaire. À cet égard, le BCI, lorsqu'il dispose de l'expérience nécessaire, dispense ses propres formations, mais n'hésite pas toutefois à mandater d'autres organismes spécialisés, dès que les compétences s'avèrent plus spécialisées.

À titre d'exemple, en 2017, le BCI a été mandaté par la Direction de la fondation Profa pour mettre en place des ateliers de prévention des discriminations. Cette formation avait comme objectif de sensibiliser l'ensemble de son personnel aux réflexes de catégorisation et de traitement de l'information, dans le cadre d'une journée extra-muros.

Consultations pour victimes d'acte(s) raciste(s)

Membre du réseau national de consultations pour victimes d'acte(s) raciste(s), le BCI offre une prestation de conseil, d'orientation et de suivi individuel pour toute personne résidant dans le canton de Vaud. À noter que le BCI subventionne le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) pour ses propres consultations.

Pour les cas de racisme hors région lausannoise, le BCI a été sollicité pour 55 consultations en 2017, soit une augmentation plus de 60% par rapport à 2016 (34 cas). La majeure partie des cas rapportés concernent des actes à caractère raciste dans le domaine du travail, du logement et de l'école. En 2017, les premiers cas ayant pour motif de discrimination la radicalisation ont été recensés.

Liste des organismes soutenus en 2017

Les appels aux projets du BCI ont pour vocation de soutenir différentes initiatives visant à favoriser la cohésion sociale, l'intégration des personnes étrangères et la prévention du racisme. En 2017, 89 organismes ont été soutenus par le BCI.

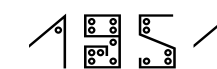
- AMIFA
- Appartenances
- Association À la Vista
- Association Alpha+
- Association AMIS
- Association Arc-Echange
- Association Atelier l'Eveil
- Association Aux Quatre Coins
- Association Bain de Livres
- Association BienVenue
- Association Découvrir
- Association du SEMO Nord
- Association Entrelaçar
- Association La voie des arts
- Association Le Sextant
- Association Nouvelles Perspectives
- Association PanMilar
- Association pour le français à Clarens
- Association Pouvoir d'Agir
- Association sénégalohispano-suisse / Le Triangle
- Association SHIKO
- Association SPES-Lavaux
- Association Thais & Friends
- Association Verso
- Bibliothèque interculturelle Globlivres
- CAP Conseil et accompagnement professionnel
- Caritas Vaud
- Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL)
- Centre pour l'action non-violente (CENAC)
- Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)
- Centre socioculturel Pôle Sud
- Centre Social Protestant (CSP)
- Centre socioculturel Pôle Sud
- Chavannes-Renens – Service de la Cohésion Sociale
- Commission communale Suisses-immigrés de Payerne
- Commission communale Suisses-immigrés d'Yverdon-les-Bains
- Commission consultative de cohésion sociale et d'intégration de Montreux
- Commission d'Intégration Roche (CIRoche)
- Commission d'Intégration Suisses-immigrés de Prilly (CISIP)
- Commission d'Intégration Villeneuve (CIV)
- Commission intercommunale d'intégration Suisses-étrangers et de prévention du Racisme Orbe-Chavornay (CISEROC)
- Commune de Bex
- Commune d'Ecublens – Service de l'Intégration
- Commune de Payerne
- Commune de Penthaz
- Commune de Renens
- Commune de Vallorbe
- Commune d'Ollon
- Corref
- Couleur Respaix
- Cours de français du Pays-d'Enhaut
- Croix-Rouge vaudoise
- DGEO – Direction pédagogique
- ECAP VD
- Ecole de la transition (EDT)
- Eglise catholique, Vicariat
- EPER
- EPS Aigle
- EPS Oron-Palézieux
- EPS Villeneuve Haut-Lac
- Estèphe
- Etablissement primaire de Vevey
- Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
- FEDEVACO
- Fondation du Centre de Ressources en Education de l'enfance
- Français en Jeu
- Groupe Suisses-étrangers de Moudon et région
- Innopark
- Insertion Vaud – In Vaud
- Institut Polycours
- Institut suisse Jeunesse et Médias
- Le Relais CEFIL
- Ligue des enseignants et parents Albanais Yverdon
- Lire et Ecrire
- Municipalité de Rolle
- Opre Rrom
- Osons-Les-Livres
- Partenaire Enfance et Pédagogie
- Pro Juventute Arc jurassien
- Théâtre Kurora
- Unia
- Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM)
- Ville de Gland
- Ville de Lausanne - Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)
- Ville de Montreux – Direction des affaires sociales, familles et jeunesse
- Ville de Nyon – CISEN
- Ville de Prilly – Service de l'enfance
- Ville de Vevey – Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration
- Ville d'Yverdon-les-Bains – Service jeunesse et cohésion sociale

Témoignages

Qu'il s'agisse d'un partenariat au sein de l'Administration cantonale vaudoise (ACV) ou avec le milieu associatif, le travail collaboratif est au cœur du métier du BCI.

Retrouvez les expériences vécues par l'association 1951 et la Division communes et nationalité du Service de la population (SPOP).

Association 1951



L'association 1951 propose une mesure appelée «Français et Intégration professionnelle» (FIP) qui vise à favoriser l'expression et l'acquisition de compétences par les réfugié-e-s en vue de leur intégration socio-professionnelle et culturelle. Découvrez les regards croisés de Yann Vuillet, Docteur en Sciences de l'Education et responsable didactique du projet FIP et de Sami Abraham, bénéficiaire du dispositif et aujourd'hui apprenti aide-menuisier. www.association1951.ch



Yann Vuillet

Dans quel contexte avez-vous mis en place ce projet ?

Le contexte dans lequel s'est développé le projet «Français et intégration professionnelle» (FIP) peut être éclairé de différentes manières. D'un point de vue géopolitique, depuis 2015, on assiste à une explosion historique du nombre de personnes ayant dû fuir leur foyer à travers le monde. Rien qu'en Suisse, au cours des trois dernières années, cette situation sans précédent a conduit 90'000 personnes à déposer une demande d'asile. Avec une équipe de professionnel-le-s de la formation, nous avons voulu prendre part à la recherche de propositions et à la mise en place de solutions pertinentes pour l'intégration socioprofessionnelle de ces nouveaux et nouvelles arrivant-e-s. L'expérience que nous avons préalablement acquise dans la mise en place de formations langagières visant des espaces professionnels nous semblait pouvoir être utile dans ce contexte sensible, exigeant, et nouveau pour nous.

Pourquoi avoir fait appel au BCI ?

Nous avons besoin de mieux connaître les politiques publiques et les systèmes existants de prise en charge des réfugié-e-s. Nous avons donc fait appel au BCI en tant que partenaire compétent pour les thématiques liées à la migration dans le canton de Vaud. Nous souhaitions notamment pouvoir nous appuyer sur sa connaissance des structures en place, sur son réseau ainsi que sur sa compréhension des enjeux liés à l'intégration des réfugié-e-s pour affiner notre projet.

Nous savions également que le BCI pouvait nous soutenir dans le développement d'une mesure pilote, voulue innovante. Par exemple, le BCI a su reconnaître l'importance de la phase d'ingénierie de formation par laquelle nous devions passer. Il nous a permis de créer notre dispositif et nos outils de formation dans de bonnes conditions.

Nous avons encore reçu l'aide du BCI pour atteindre les bénéficiaires qui étaient visé-e-s par notre formation. Il est intervenu au niveau des frais de prise en charge des participant-e-s, mais aussi en facilitant diverses prises de contact avec les services et institutions concernés. Ainsi, nous avons progressivement développé des liens avec des organismes ou institutions, tels que le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR), les Centres sociaux régionaux (CSR) ou encore l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Le BCI nous a donc



Grâce à cette mesure, nous avons déjà pu favoriser l'intégration socioprofessionnelle d'une quarantaine de bénéficiaires.

permis d'enclencher des formes de synergies qui profitent, aujourd'hui, à toutes les personnes et organismes en lien avec la mesure FIP. En somme, sans l'implication du BCI, notre projet n'aurait sans doute pas rencontré le même succès.

L'association s'appuie sur le constat que l'épanouissement et l'intégration durable des réfugié-e-s sont favorisés par l'implication et la mise en dialogue de tous les acteurs et actrices concerné-e-s.

Quel a été le résultat de cette collaboration ?

Grâce à cette mesure, nous avons déjà pu favoriser l'intégration socioprofessionnelle d'une quarantaine de bénéficiaires. Les progrès avérés en français de ces derniers et dernières ne sont pas les seuls effets positifs de notre travail: nous obtenons également des taux de stages, d'entrées en formation ultérieure et même de prises d'emploi qui nous prouvent mois après mois que notre travail est utile.

Un autre résultat de cette collaboration peut être vu dans la forme que prend désormais notre dispositif de formation. Il faut dire que nous avons le soin constant de remettre en question notre travail et de parfaire notre dispositif: nous nous rencontrons au moins deux fois par mois pour questionner sa pertinence. Ainsi, à force de réflexions, d'expérimentations et de régulations, nous travaillons désormais à travers cinq domaines interdé-

pendants: celui, central, du développement d'un projet professionnel individualisé (qui dépend pour partie du passé de l'individu, de ses connaissances et de ses aspirations), celui du français (ciblé sur les capacités discursives utiles à la recherche, à l'obtention et à la conservation d'un emploi), celui des techniques de recherche d'emploi (notamment du point de vue des normes qui prévalent dans notre région), celui des technologies de l'information et de la communication (avec un accent sur les ressources en ligne, sur les courriels et sur les programmes de traitement de texte), et celui des stages et journées d'observation (lesquels, motivant particulièrement nos bénéficiaires, sont rendus possibles par le réseau que nous nous sommes constitué dans le tissu économique vaudois).

Quelle reconnaissance avez-vous reçue pour ce projet ?

En plus de la satisfaction de nos partenaires et de nos bénéficiaires, il se trouve que l'on nous a récemment décerné le prix «Diversité-Emploi-Formation 2018». Celui-ci, qui montre l'engagement de la Ville de Lausanne en faveur de l'intégration socioprofessionnelle des migrant-e-s, s'accompagne d'une somme d'argent que nous emploierons à assurer l'amélioration et la pérennisation de notre projet. Son obtention valorise l'engagement important de notre équipe depuis le début.



Sami Abraham

Pouvez-vous nous raconter en quelques lignes votre parcours ?

Je suis né en 1990 à Assab en Erythrée. Lorsque j'avais deux ans, nous sommes partis avec mes parents à Addis Abeba en Ethiopie où j'ai suivi ma scolarité jusqu'en 2000. Nous sommes ensuite retournés deux ans à Assab avec mon père et mon oncle à cause de la guerre. Jusqu'en 2007, mon père et moi avons habité à Khartoum au Soudan où mon père exerçait le métier de mécanicien. Après un retour de quelques années à Assab, je décide de repartir seul au Soudan, où j'ai trouvé un travail comme menuisier pendant trois ans.

J'ai suivi la formation Français et Intégration professionnelle (FIP) pendant 6 mois, ce qui m'a permis de commencer mon apprentissage d'aide-menuisier en août 2017.

C'est en décembre 2012 que j'arrive en Suisse où je loge dans un bunker de l'Etablissement vaudois d'aide aux migrants (EVAM) et y travaille comme aide-cuisinier, puis au nettoyage. Je trouve ensuite un emploi grâce à un ami dans un magasin d'alimentation. J'obtiens un permis F et effectue deux stages d'une semaine encadrés par l'EVAM, d'abord à l'Atelier du Poirier à Lausanne, puis à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz. Les formateurs remarquent mon bon travail et une place d'apprentissage à l'Atelier du Poirier se profile mais je dois d'abord maîtriser le français. En parallèle, j'ai bénéficié de cours de

soutien individuels avec l'association 1951, puis avec la mesure AccEnt depuis que j'ai commencé ma formation professionnelle.

Qu'avez-vous appris durant la mesure FIP ?

J'ai appris la différence de culture, l'importance des connexions et de développer un réseau. Nous nous sommes également exercés aux entretiens d'embauche et à prendre contact avec une entreprise. J'ai appris l'importance du respect, de la ponctualité, de la précision dans le travail et de la confiance au sein de l'équipe. Enfin, j'ai appris à dire lorsque certains éléments n'étaient pas clairs.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu ?

Sur le plan personnel, j'ai beaucoup aimé le contact avec les collègues du cours.

Avez-vous un moment fort ou une anecdote à nous partager ?

Il y a deux moments forts pour moi depuis mon arrivée en Suisse. Le jour où j'ai signé mon contrat d'apprentissage avec M. Papez à l'Atelier du Poirier et quand j'ai obtenu la moyenne de 4,8 au 2^e trimestre de ma 1^{ère} année d'apprentissage au mois de juin.

Quels sont vos projets futurs ?

J'ai beaucoup de projets. Mon métier me plaît de plus en plus au fur et à mesure que je découvre les possibilités offertes par l'utilisation des machines et des nouvelles techniques. Je remarque des différences dans l'exercice du métier par rapport au Soudan, par exemple. Je rêve un jour de trouver un investisseur avec qui m'associer pour récupérer d'anciennes machines de menuiserie pour les envoyer au Soudan pour qu'elles puissent servir.

Division communes et nationalité (SPOP)

Dans le cadre de la nouvelle Loi fédérale sur la nationalité suisse (LN) du 20 juin 2014 et de l'Ordonnance sur la nationalité du 17 juin 2016 (OLN), le Service de la population (SPOP) a dû faire face à quelques défis dans sa mise en œuvre au niveau cantonal. La Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) a été adoptée le 19 décembre 2017 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Elle a été le fruit d'une étroite collaboration entre le BCI et la Division communes et nationalité au sein du SPOP.



Delphine Magnenat

Delphine Magnenat, cheffe de la Division communes et nationalité, a coordonné la mise en place de plusieurs groupes de travail liés à cette thématique. Elle nous raconte cette collaboration, en nous expliquant notamment ce qui l'a amenée à solliciter le BCI.

www.vd.ch/naturalisation
LOI 141.11 sur le droit de cité vaudois (LDCV)

Quelle expertise êtes-vous venue chercher vers le BCI ? Quelles étaient vos attentes ?

L'expertise recherchée concernait tout d'abord les compétences avérées en matière d'intégration, puis la connaissance du terrain et des offres/projets déjà existants et enfin la capacité de mise en perspective des besoins légaux par rapport aux acteurs cantonaux de la migration.

Concernant mes attentes, je dirais une collaboration active, des échanges de connaissances et de compétences, un partenariat entre les deux entités, ainsi qu'une mise en contact avec le réseau communal et associatif.

C'est une belle expérience en termes de transversalité.

Quelles sont les spécificités, les défis de cette collaboration ?

Le défi a été de trouver le point commun entre les deux activités professionnelles et de percevoir les besoins de chaque entité en termes de connaissances, afin d'élaborer les solutions possibles. Nos milieux professionnels sont différents, cependant l'ouverture d'esprit nous est commune.

Qu'est-ce qui a bien marché dans la collaboration ?

La communication, les échanges proactifs et les discussions ouvertes ainsi que le partenariat entre femmes !

Quel en a été le résultat ?

La concrétisation de notre collaboration a abouti à des dispositions légales proches des besoins et des possibilités du terrain. Nous avons également mis en place des conventions avec les milieux d'intégration en lien direct avec les besoins/exigences légales nouvelles. Je pense que les deux entités retirent un sentiment de satisfaction d'avoir pu travailler et construire ensemble dans le respect et la confiance.

Est-ce que vous voyez d'autres projets pour lesquels une collaboration avec le BCI serait pertinente ?

Oui, car il y a encore beaucoup de thématiques à améliorer dans le cadre de la procédure de naturalisation et sous l'angle de son volet intégration.

Perspectives

Parmi les thématiques traitées par le BCI, cette rubrique offre un tour d'horizon de quelques activités représentatives de son expertise en matière de politique d'intégration et de sa mission d'information.

Si l'année 2017 a représenté un moment de bilan, avec la fin du premier PIC, elle a encore plus symbolisé le renforcement d'une dynamique dans le positionnement, l'innovation et l'expertise du BCI.

En effet, le bilan du PIC I et la rédaction du PIC ont été menés en parallèle de tous les autres chantiers : certains ouverts par le BCI et spécifiques au Canton, d'autres générés et imposés par une matière de plus en plus mouvante au niveau international et national, tels que la gestion des politiques migratoires, la réforme de l'asile et la priorité mise sur l'intégration des personnes issues de cette forme de migration.

Pour faire face à ces défis, le BCI a pensé son action transversalement, en poursuivant le développement des collaborations avec ses partenaires, communes, associations, administrations, mais aussi avec l'ensemble des acteurs et des actrices qui font la politique d'intégration. C'est ainsi que toute occasion est saisie pour élargir le réseau en impliquant différents milieux, économique, académique, politique entre autres.

L'effort s'est également porté sur la diversification des formes de partenariat : consultations, rencontres, informations, co-construction, dont des exemples sont donnés dans ce rapport.

Au-delà des thèmes, des projets et des actions, le choix d'agir en connexion avec toutes les compétences, en particulier avec celles du terrain, permet ainsi au BCI d'assumer son rôle de coordinateur de la politique d'intégration. Ce positionnement nourrit son expertise, elle-même mise au service de l'intérêt général. Le BCI continue ainsi à porter le message que l'intégration n'est pas une matière spécifique concernant uniquement quelques expert-e-s et spécialistes. Au contraire, il s'agit bien d'une action transversale, de la responsabilité de toutes et tous.

Le défi demeurera, dans les années à venir, de poursuivre cette implication de toutes les parties concernées, y compris les bénéficiaires, afin de profiter d'une « intelligence collective » ceci sans perdre de vue le fil conducteur, celui de l'intérêt des personnes migrantes et par là, la cohésion sociale.

